



Zoo
ECOMUSEUM
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE
DE LA VALLÉE DU ST-LAURENT

Conservation des habitats d'intérêt de la couleuvre brune dans le secteur Lachine-Est

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de
Montréal dans le cadre des consultations portant sur la
transformation du secteur Lachine-Est

Par :

Pierre-Alexandre Bourgeois, M. Sc. (M.E.I.) biologiste
Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent

Mars 2019

RÉFÉRENCE À CITER :

Bourgeois, P.-A. 2019. Conservation des habitats d'intérêt de la couleuvre brune dans le secteur Lachine-Est. Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre des consultations sur la transformation du secteur Lachine-Est. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec. 10 pages.

Table des matières

Table des matières.....	ii
Liste des Figures.....	ii
1. Qui sommes-nous ?.....	3
2. Mise en contexte.....	4
3. Constats généraux	4
4. Recommandations.....	6
5. Références	9

Liste des Figures

Figure 1. Zone de conservation proposée en fonction des limites du secteur Lachine-Est et de la présence documentée de la couleuvre brune. 7

Figure 2. Zone de conservation proposée et le potentiel de connexion entre les populations de couleuvres brunes et les différents éléments de conservation environnants. 8

1. Qui sommes-nous ?

La Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent (SHNVSL) est un organisme sans but lucratif fondé en 1981 et a comme mission de promouvoir l'appréciation et la compréhension des caractéristiques physiques et biologiques de la vallée du Saint-Laurent et d'encourager une intendance responsable de la vallée par l'éducation, la recherche et la conservation. En 1988, le Zoo Ecomuseum situé à Sainte-Anne-de-Bellevue sur l'île de Montréal est créé par la SHNVSL afin de remplir sa mission éducative. Depuis maintenant 29 ans, la SHNVSL a développé une expertise considérable sur les reptiles et les amphibiens du Québec à travers ses activités de recherche et de conservation, et fait d'ailleurs office de référence en la matière dans la province. Au fil des ans, elle a réalisé plusieurs études et projets sur les couleuvres, les tortues et les anoues en situation précaire. La SHNVSL a également créé l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec (AARQ) dont la mission principale est la conservation des espèces d'amphibiens et de reptiles du Québec en améliorant les connaissances sur leur répartition.

Plus récemment, la SHNVSL a produit le Plan de conservation de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) au Québec (Bourgeois *et al.*, 2018). De 2015 à 2018, elle a également réalisé des travaux de restauration et d'aménagement ciblés dans des habitats protégés de la couleuvre brune sur l'île de Montréal, soit dans les parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Elle a aussi participé à la réalisation du Plan de conservation de la population de tortues géographiques de l'archipel de Montréal (Latrémouille *et al.*, 2015) et a produit le Guide de conservation des reptiles, des amphibiens et de leurs habitats en milieu agricole (SHNVSL, 2015).

2. Mise en contexte

Depuis la désignation du secteur de Lachine-Est dans le plan d'urbanisme en 2004, de nombreuses études et consultations ont eu lieu afin de mesurer et de mieux aborder la planification de sa requalification et de sa mise en valeur, comme en fait foi le Sommaire décisionnel de la Ville de Montréal (Ville de Montréal, 2018a). Les acteurs et les enjeux sont multiples dans le secteur, et la consultation en cours de l'OCPM permettra de mettre en œuvre une transformation cohérente du secteur avec les attentes et recommandations de tous. Déjà, l'idée fait son chemin d'opter pour une planification mettant de l'avant un cadre de vie sain, diversifié et à échelle humaine de même que la préservation du patrimoine industriel (Acertys, 2014; Ville de Montréal, 2018b). L'expertise de la SHNVSL sur les amphibiens et les reptiles du Québec porte à n'aborder qu'un unique aspect de la mise en valeur du secteur de Lachine-Est, soit les considérations de conservation des milieux naturels d'intérêt qui y sont présents. C'est ainsi que ce document présente des constats généraux ouvrant la porte à des recommandations spécifiques.

3. Constats généraux

- 3.1** La transformation prochaine du secteur Lachine-Est en un milieu de vie et de travail où les activités sont diversifiées et à échelle humaine permettra de mieux planifier les espaces naturels qui y sont toujours présents, et les espaces verts qui y seront créés pour le bénéfice des citoyens et de la protection de la biodiversité.
- 3.2** Les milieux naturels contenus dans la zone de conservation proposée (Figure 1) constituent moins de 8 % de la superficie totale du secteur Lachine-Est à l'étude.
- 3.3** Les abords du canal Lachine constituent des habitats d'intérêt pour une population de la couleuvre brune (Figure 1; AARQ, 2019).
- 3.4** Au Québec, la couleuvre brune est inscrite sur la *Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables* depuis 1992 (Beaulieu, 1992). Elle ne se trouve que dans la grande région de Montréal où la majeure partie de ses populations est répartie sur l'île même de Montréal (AARQ, 2019; Bourgeois *et al.*, 2018).
- 3.5** La couleuvre brune est une espèce emblématique des milieux naturels urbains de la région métropolitaine.
- 3.6** La couleuvre brune vit principalement dans les friches herbacées et arbustives (Rodrigue et Desroches, 2018). En milieu urbain, ces milieux peuvent notamment être des rives, des terrains vagues, des emprises de chemins de fer et hydroélectriques et des bordures de pistes cyclables et de boisés.

- 3.7** La couleuvre brune est menacée principalement par la perte accélérée, la dégradation et l'isolation de ses habitats (Pouliot, 2008; Bourgeois *et al.*, 2018).
- 3.8** Les milieux anthropisés et hostiles qui séparent les habitats propices isolent les petites populations qui, à plus long terme, font alors face à un plus grand risque de déclin et d'extinction locale (Maruyama et Kimura, 1974; Bider et Rodrigue, 1996; Frankham et Ralls, 1998).
- 3.9** Les espaces verts trop aménagés (ex : dominance de la pelouse) nuisent au maintien et à la protection de la biodiversité.
- 3.10** Les milieux naturels toujours présents aux abords du canal de Lachine représentent des habitats de vie et de déplacement pour la couleuvre brune et d'autres espèces fauniques, évitant ainsi l'isolation des populations (Figure 2).

4. Recommandations

Afin de s'assurer que la transformation du secteur Lachine-Est permette le maintien à long terme de la population de couleuvre brune aux abords du canal Lachine ainsi que sa connexion avec d'autres populations enclavées du centre-sud de Montréal, certaines considérations peuvent être intégrées de manière réaliste lors de la planification du secteur et dans l'éventuel PPU l'encadrant. La SHNVSL propose donc les recommandations suivantes :

1. Protéger les milieux naturels contenus dans la zone de conservation proposée (Figure 1).
2. Collaborer avec Parcs Canada au sujet du maintien d'habitats naturels propices pour la couleuvre brune le long du canal Lachine afin de permettre les mouvements et la pérennité de la population et ce, en considérant la connectivité avec d'autres populations connues environnantes (Figure 2).
3. En plus de la présence d'une voie ferrée et d'un talus patrimoniaux, dont la couleuvre brune bénéficie grandement, des habitats ont été protégés et aménagés dans le cadre du chantier de réfection du muret nord du canal Lachine par Parcs Canada en 2018. Il est recommandé de maintenir ces structures en place afin de réduire les impacts sur la population de la couleuvre brune.
4. Encadrer et limiter les aménagements paysagers dénués de caractéristiques naturelles (plantes horticoles exotiques, aménagements limitant la dispersion et la visite de pollinisateurs, dominance du duo arbre-pelouse, etc.).
5. Si une piste cyclable et/ou des infrastructures de loisirs légères sont planifiées, prévoir la conservation d'une bande d'habitat naturel continu avec des endroits plus larges et boisés, et éviter la tonte intégrale de la végétation herbacée.
6. Éduquer les citoyens du secteur en les informant sur l'importance de la protection des milieux ouverts terrestres et sur la situation de la couleuvre brune, notamment le rôle écologique non négligeable des friches (pollinisation, ouverture sur le paysage, îlots de fraîcheur, etc.) et les capacités d'adaptation exceptionnelles de certaines espèces vivants dans les milieux urbanisés.
7. Prévoir la réalisation d'inventaires et de suivis de la population de couleuvres brunes afin de mieux documenter son utilisation des habitats préservés afin d'apporter des corrections au besoin.
8. Consulter la version finale du Plan de conservation de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) du Québec afin de s'inspirer des recommandations de protection, d'aménagement et de gestion des habitats de l'espèce (Bourgeois *et al.*, 2018).

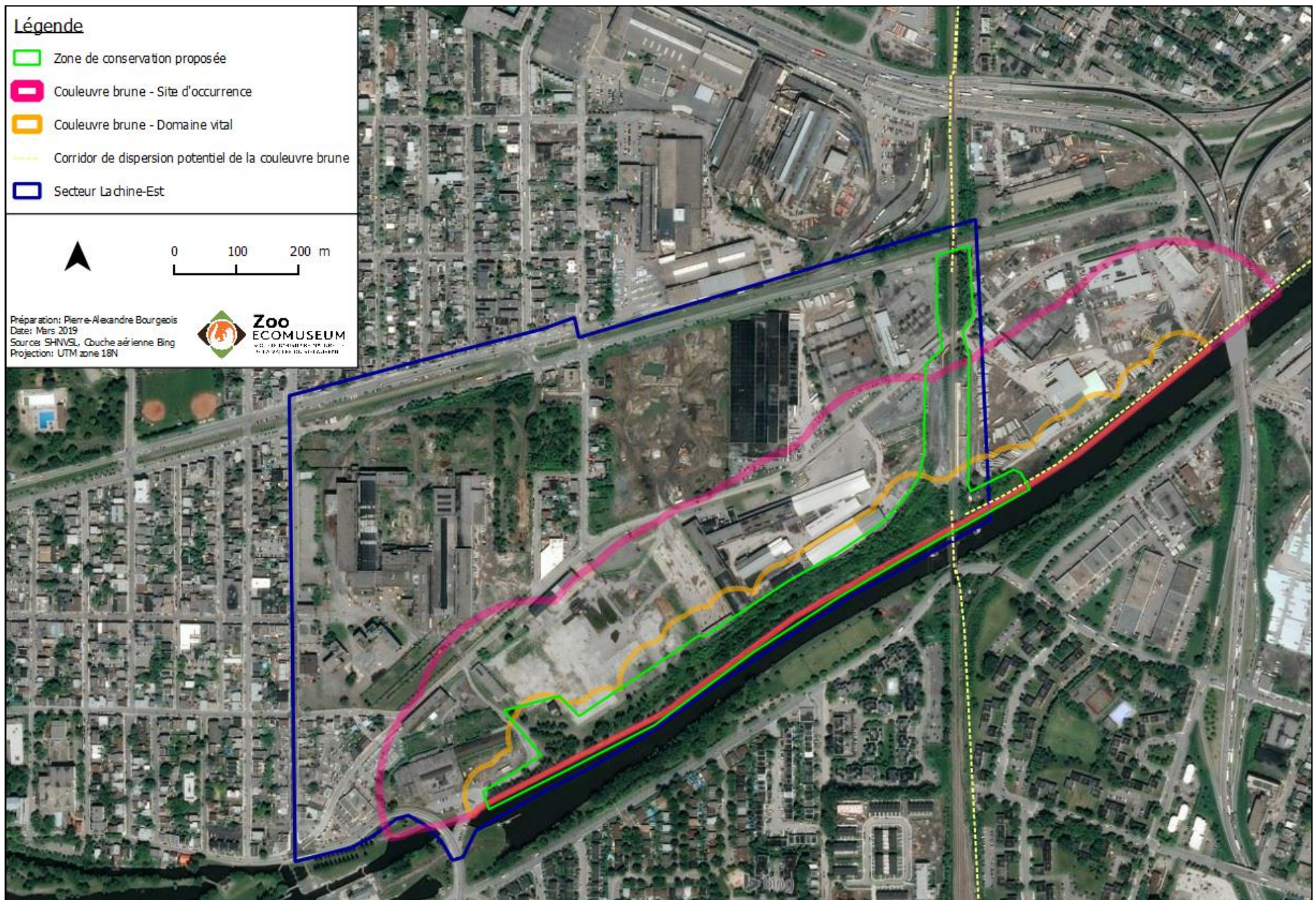


Figure 1. Zone de conservation proposée en fonction des limites du secteur Lachine-Est et de la présence documentée de la couleuvre brune.

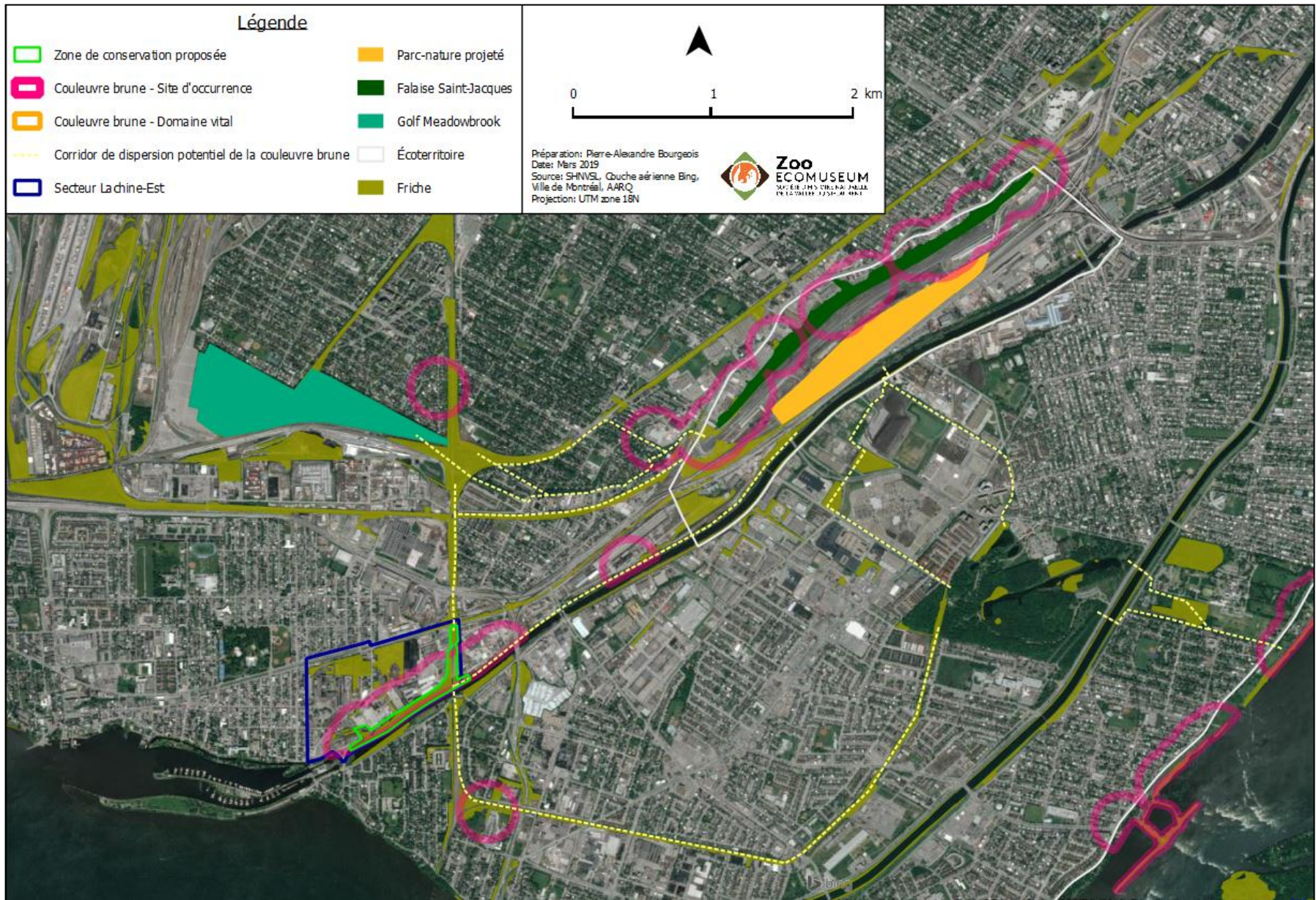


Figure 2. Zone de conservation proposée et le potentiel de connexion entre les populations de couleuvres brunes et les différents éléments de conservation environnants.

5. Références

AARQ. 2019. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec.

Acertys. 2014. Rapport synthèse de la démarche de consultation pour le programme particulier d'urbanisme (PPU) du secteur Lachine-Est. 33 p.

Beaulieu, H. 1992. Liste de la faune vertébrée susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 107 p.

Bider, J. R. et D. Rodrigue. 1996. Répartition de la couleuvre brune dans la région de Montréal et sa périphérie : rive nord du lac des Deux-Montagnes et rive est de la rivière des Outaouais jusqu'à Calumet. Pour le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. 11 p. + 4 annexes.

Bourgeois, P.-A., Rouleau, S., et P. Lamarre. 2018. Plan de conservation de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) au Québec. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec. 81 p.

Frankham, R., et K. Ralls. 1998. Conservation biology: inbreeding leads to extinction. *Nature* 392(6675):441-442.

Latrémouille, C., Bernier, P.-A., Rouleau, S., Ferland, A., et C. Besson. 2015. Plan de conservation de la population de tortues géographiques (*Graptemys geographica*) de l'archipel de Montréal. La Société canadienne pour la conservation de la nature, région du Québec, Montréal, Québec, Canada. 76 p.

Pouliot, D. 2008. Rapport sur la situation de la couleuvre brune (*Storeria dekayi*) au Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Québec, Faune Québec, 26 p.

Rodrigue, D., et J.-F. Desroches. 2018. Amphibiens et reptiles du Québec et des maritimes. Édition revue et augmentée. Éditions Michel Quintin. 375 p.

SHNVSL. 2015. Guide de conservation des amphibiens, des reptiles et de leurs habitats en milieu agricole. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent. Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec. 62 p.

Ville de Montréal. 2018a. Sommaire décisionnel. Mandat de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour la tenue d'une consultation publique portant sur la vision et les principes de développement urbain et d'aménagement du secteur Lachine-Est. Système de gestion des décisions des instances.

Ville de Montréal, 2018b. Secteur Lachine-Est – Document d'information. Montréal. 24 p.